

Nouveau-
Brunswick

Terre-Neuve et
Labrador

Éléments essentiels du
profil de sortie
de l'élève au Canada
atlantique

Nouvelle-Écosse

Île-du-Prince-
Édouard

Table des matières

Avant-propos	2
Énoncés de missions	3
Un changement s'impose	4
Les éléments essentiels du profil de sortie de l'élève au Canada atlantique	6
Rapport entre les éléments essentiels et les objectifs généraux	14
Une approche régionale de l'évaluation des apprentissages	21
Préoccupations relatives à la mise en oeuvre - Questions et réponses	24

Avant-propos

Le présent rapport vise à répondre aux questions des éducateurs, des éducatrices, des élèves, des parents et de la population d'expression française, relativement aux enjeux et aux conséquences de la mise en oeuvre d'un programme d'études communs en français dans les provinces atlantiques.

Le rapport présente les éléments essentiels du profil de sortie de l'élève. L'élaboration des programmes d'études repose sur ces éléments essentiels qui indiquent les attentes auxquelles les élèves doivent satisfaire à la fin de leurs études secondaires.

Le rapport décrit le fondement et le processus d'élaboration des programmes d'études communs en français dans les provinces atlantiques. L'élaboration des programmes d'études régionaux est un processus entrepris en collaboration et fondé sur des points de consensus clés. Une telle concertation assure que chacune des décisions est prise d'un commun accord avec les provinces.

Le rapport traite également de l'orientation des quatre secteurs francophones des ministères de l'Éducation, quant à l'évaluation des apprentissages.

La version anglaise est également disponible.

Énoncés de missions

La mission de l'enseignement public est la suivante :

Nouveau-Brunswick

Guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour devenir des apprenantes et des apprenants perpétuels afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique.

Terre-Neuve et Labrador

Permettre et encourager chez toute personne l'apprentissage à vie, ainsi que l'acquisition des connaissances, des compétences et des valeurs nécessaires à son développement personnel et à celui de la société.

Nouvelle-Écosse

Permettre à chaque élève, grâce à un apprentissage permanent, d'acquérir les connaissances et les aptitudes, en plus de développer les attitudes dont l'élève aura besoin pour devenir un citoyen averti et actif afin de contribuer au développement social, économique et culturel de sa société.

Île-du-Prince-Édouard

Prendre les mesures nécessaires pour assurer le développement des élèves afin que chacun puisse se tailler une place dans la société.

Un changement s'impose

Parmi les changements sociaux qui mettent en évidence la nécessité de repenser les moyens d'apprentissage, figurent les suivants : les innovations technologiques, la prolifération de l'information, les nouvelles recherches sur les styles d'apprentissage, la reconnaissance du besoin de poursuivre un apprentissage perpétuel, l'évolution de la composition et de la nature de la population scolaire, l'importance accrue de la responsabilité ainsi que la mondialisation.

Les ministères de l'Éducation des provinces atlantiques conviennent de la similitude des défis auxquels font face leurs réseaux d'écoles publiques respectifs. Ils reconnaissent qu'il sera possible de mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui si les attentes sont clairement définies, si le programme d'études en tient compte et si les ministères évaluent judicieusement le rendement des élèves.

La reconnaissance de ces similitudes a donné lieu en 1993 à une recommandation des ministres de l'Éducation et visant l'élaboration des programmes d'études communs ainsi que des stratégies d'évaluation communes pour le Canada atlantique. Cette recommandation a été approuvée par les premiers ministres en avril 1994. Les programmes d'études communs visent à améliorer la qualité des programmes d'études de chaque province en utilisant les compétences et les ressources de chacune.

Les élèves ont besoin de programmes d'études équilibrés. Les programmes d'études des écoles publiques du Canada atlantique seront constitués de deux composantes : 1) les programmes d'études communs, élaborés à l'échelle régionale, 2) les programmes d'études incombant à chaque province.

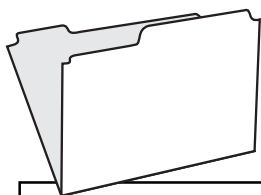
Les programmes d'études communs de la région atlantique comprennent les programmes de mathématiques, de sciences et de langues destinés aux élèves de la 1^{re} à la 12^e années. Dans le processus d'élaboration de ces programmes d'études on tient compte des besoins particuliers de chaque secteur linguistique.

Dans les programmes d'études communs, on tentera de tenir compte des besoins, des intérêts et des styles d'apprentissage des élèves.

de l'élève au Canada atlantique

Les éléments essentiels du profil de l'élève assurent une vision homogène, ce qui s'avère nécessaire à l'adoption d'un programme d'études cohérent et pertinent. Les éléments essentiels permettent de préciser les objectifs d'enseignement à atteindre et d'établir un fondement solide pour les travaux scolaires. Ces éléments essentiels permettront d'assurer que les missions des systèmes d'éducation provinciaux sont conformes aux visées et intentions premières, en plus de déterminer les objectifs généraux.

Les éléments essentiels constituent un ensemble d'énoncés qui décrivent les apprentissages auxquels on s'attend de la part de tous les élèves, à la fin de leurs études secondaires. Après avoir réalisé les objectifs des éléments essentiels, les élèves seront en mesure de poursuivre leur apprentissage pendant toute leur vie. Les auteurs de ces objectifs présument que les élèves ont besoin d'établir des liens entre les diverses matières, s'ils veulent être en mesure de répondre aux exigences en constante évolution de la vie, du travail et des études.



L'élaboration des éléments essentiels du profil de l'élève s'inscrit dans la mesure prise par les provinces pour mieux définir les exigences des systèmes d'éducation.

Les éléments essentiels constituent le pivot du programme d'études.

Les **objectifs généraux** définissent les connaissances et les aptitudes que les élèves doivent acquérir dans des domaines particuliers. Les énoncés des objectifs généraux offrent également une description des attentes propres à des niveaux scolaires différents. En remplissant les exigences des objectifs généraux, les élèves atteindront les objectifs des éléments essentiels.

En 1994, les provinces atlantiques ont invité la population à se prononcer sur le développement d'aptitudes et de domaines de connaissances considérés comme essentiels au programme d'études secondaires. À la suite de la consultation, des éléments essentiels ont été établis pour tous les élèves de ces provinces.

Éléments essentiels du profil de sortie

LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS SUIVANTS FORMENT LE PROFIL DES FINISSANTES ET DES FINISSANTS DE LANGUE FRANÇAISE AU CANADA ANTLANTIQUE



Civisme

Les finissantes et finissants seront en mesure d'apprécier, dans un contexte local et mondial, l'interdépendance sociale, culturelle, économique et environnementale.

Les finissantes et finissants seront capables, par exemple :

- de démontrer une compréhension des systèmes politique, social et économique du Canada dans un contexte mondial;
- de comprendre les enjeux sociaux, politiques et économiques qui ont influé sur les événements passés et présents, et de planifier l'avenir en fonction de ces connaissances;
- d'expliquer l'importance de la mondialisation de l'activité économique par rapport au regain économique et au développement de la société;
- d'apprécier leur identité et leur patrimoine culturels, ceux des autres, de même que l'apport du multiculturalisme à la société;
- de définir les principes et les actions des sociétés justes, pluralistes et démocratiques;
- d'examiner les problèmes reliés aux droits de la personne et de reconnaître les formes de discrimination;
- de comprendre la notion du développement durable et de ses répercussions sur l'environnement.



Communication

Les finissantes et finissants seront capables de comprendre, de parler, de lire et d'écrire une langue (ou plus d'une), d'utiliser des concepts et des symboles mathématiques et scientifiques afin de penser logiquement, d'apprendre et de communiquer efficacement.

Les finissantes et finissants seront capables, par exemple :

- d'explorer, d'évaluer et d'exprimer leurs propres idées, connaissances, perceptions et sentiments;
- de comprendre les faits et les rapports présentés sous forme de mots, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux;
- d'exposer des faits et de donner des directives de façon claire, logique, concise et précise devant divers auditoires;
- de manifester leur connaissance de la deuxième langue officielle;
- de trouver, de traiter, d'évaluer et de partager des renseignements;
- de faire une analyse critique des idées transmises par divers médias.



Compétences technologiques

Les finissantes et finissants seront en mesure d'utiliser diverses technologies, de faire preuve d'une compréhension des applications technologiques, et d'appliquer les technologies appropriées à la solution de problèmes.

Les finissantes et finissants seront capables, par exemple :

- de trouver, d'évaluer, d'adapter, de créer et de partager des renseignements en utilisant des technologies diverses;
- de faire preuve de compréhension des technologies existantes ou en voie de

développement et de les utiliser;

- de démontrer une compréhension de l'impact de la technologie sur la société;
- de démontrer une compréhension des questions d'ordre moral reliées à l'utilisation de la technologie dans un contexte local et global.



Développement personnel

Les finissantes et finissants seront en mesure de poursuivre leur apprentissage et de mener une vie active et saine.

Les finissantes et finissants seront capables, par exemple :

- de faire la transition au marché du travail et aux études supérieures;
- de prendre des décisions éclairées et d'en assumer la responsabilité;
- de travailler seuls et en groupe en vue d'atteindre un objectif;
- de démontrer une compréhension du rapport qui existe entre la santé et le mode de vie;
- de choisir parmi un grand nombre de possibilités de carrières;
- de démontrer des habiletés d'adaptation, de gestion et de relations interpersonnelles;
- de démontrer de la curiosité intellectuelle, un esprit entreprenant et un sens de l'initiative;
- de faire un examen critique des questions d'ordre moral.



Expression artistique

Les finissantes et finissants seront en mesure de porter un jugement critique sur diverses formes d'art et de s'exprimer par les arts.

Les finissantes et finissants seront capables, par exemple :

- d'utiliser diverses formes d'art comme moyens de formuler et d'exprimer des idées, des perceptions et des sentiments;
- de démontrer une compréhension de l'apport des arts à la vie quotidienne et économique, ainsi qu'à l'identité et à la diversité culturelle;
- de démontrer une compréhension des idées, des perceptions et des sentiments exprimés par autrui sous diverses formes d'art;
- d'apprécier l'importance des ressources culturelles (théâtres, musées et galeries d'art, entre autres.)



Langue et culture françaises

Les finissantes et finissants seront conscients de l'importance et de la particularité de la contribution des Acadiennes, Acadiens et d'autres francophones, à la société canadienne. Ils reconnaîtront leur langue et leur culture comme base de leur identité et de leur appartenance à une société dynamique, productive et démocratique dans le respect des valeurs culturelles des autres.

Les finissantes et finissants seront capables, par exemple :

- de s'exprimer couramment à l'oral et à l'écrit dans un français correct en plus de manifester le goût de la lecture et de la communication en français;
- d'accéder à l'information en français provenant des divers médias et de la traiter;

- de faire valoir leurs droits et d'assumer leurs responsabilités en tant que francophones;
- de démontrer une compréhension de la nature bilingue du Canada et des liens d'interdépendance culturelle qui façonnent le développement de la société canadienne.



Solution de problèmes

Les finissantes et finissants seront capables d'utiliser les stratégies et les méthodes nécessaires à la solution de problèmes, y compris les stratégies et les méthodes faisant appel à des concepts reliés au langage, aux mathématiques et aux sciences.

Les finissantes et finissants seront capables, par exemple :

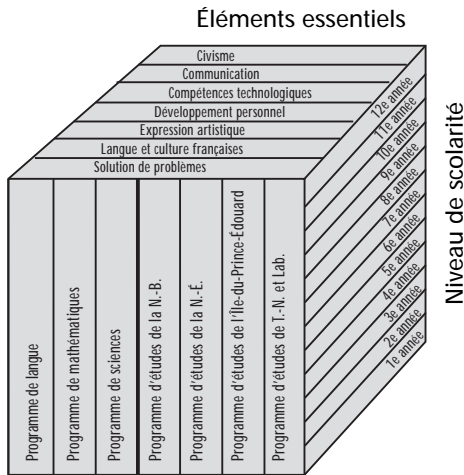
- de recueillir, de traiter et d'interpréter des renseignements de façon critique afin de faire des choix éclairés;
- d'utiliser, avec souplesse et créativité, diverses stratégies et perspectives en vue de résoudre des problèmes;
- de résoudre des problèmes seuls et en groupe;
- de déceler, de décrire, de formuler et de reformuler des problèmes;
- de formuler et d'évaluer des hypothèses;
- de constater, de décrire et d'interpréter différents points de vue, en plus de distinguer les faits des opinions.

Rapport entre les

ÉLÉMENTS ESSENTIELS ET LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les éléments essentiels englobent les connaissances et les attitudes que les élèves doivent acquérir pour être en mesure de remplir les exigences du siècle à venir. L'apprentissage se fait par le biais de tous les programmes d'études. Les éléments essentiels sont trans-disciplinaires.

Rapport entre les éléments essentiels, les objectifs généraux et les programmes d'études des provinces atlantiques



Éléments essentiels des programmes d'études communs des provinces atlantiques

Objectifs généraux provinciaux

Objectifs généraux

Les programmes d'études conçus dans le cadre des éléments essentiels du profil de sortie de l'élève

Les éléments essentiels constituent le fondement des objectifs généraux. On tient compte du contenu et des structures des diverses matières en établissant ces objectifs qui sont également conformes aux éléments essentiels. Chacun des éléments essentiels influera sur les diverses matières à des degrés différents.

La langue maternelle constitue un instrument de communication personnelle et sociale, de même qu'un moyen d'expression des pensées, des opinions et des sentiments. De la même manière, l'apprentissage de la deuxième langue officielle, ou d'autres langues, doit rendre l'élève apte à communiquer, aussi bien oralement que par écrit dans toute langue apprise. En outre, les éléments essentiels accentuent le point suivant : la responsabilité d'aider les élèves à se servir du langage pour penser, apprendre et communiquer de façon efficace, incombe à tous les enseignants, et non seulement aux enseignants de langue.

En mathématiques, par exemple, le langage symbolique a notamment toujours joué un rôle fondamental. Sans ériger la formalisation en centre ou en but ultime de l'apprentissage des mathématiques, il faut absolument de développer chez l'élève les habiletés à comprendre et à transmettre des informations et à exprimer sa pensée en employant le langage mathématique. Ceci se traduira, entre autres, par la capacité :

- d'exprimer des idées mathématiques oralement ou par écrit;
- de formuler des définitions mathématiques et des généralisations de

résultats tirés d'explorations;

- de lire et de comprendre des textes mathématiques;
- de poser des questions pertinentes sur ces textes ou sur des matières reliées aux mathématiques dans un autre domaine;
- d'apprécier l'économie, la puissance et l'élégance de la notation mathématique, de même que son rôle dans le développement des idées mathématiques.

L'exemple ci-dessous illustre l'apport des objectifs généraux à l'élaboration de l'élément essentiel de la communication.

Élément essentiel

Communication

Les finissants et finissantes seront capables de comprendre, de parler, de lire et d'écrire une langue, ou plus d'une, d'utiliser des concepts et des symboles mathématiques et scientifiques afin de réfléchir, d'apprendre et de communiquer efficacement.

Mathématiques

Développer chez les élèves les habiletés à comprendre et à transmettre des informations, ainsi qu'à exprimer leur pensée à l'aide du langage mathématique.

Sciences de la nature

Développer chez les élèves les compétences langagières leur permettant de communiquer l'information scientifique à l'oral et à l'écrit, d'interagir avec leurs pairs et d'utiliser les technologies appropriées.

Français langue maternelle

Développer chez les élèves les habiletés à exprimer leurs pensées, et à comprendre celles des autres, dans des situations multiples et variées en tenant compte du fonctionnement des divers types de discours et du fonctionnement même de la langue.

Processus d'élaboration des programmes d'études

Les éléments essentiels du profil de l'élève constituent le fondement de chaque programme d'études.

Le processus d'élaboration des programmes d'études communs comporte les étapes suivantes :

1. Planification
2. Cadre théorique
3. Plan d'études
4. Références et matériel didactique
5. Mise à l'essai
6. Mise en oeuvre
7. Évaluation

Suite à une première interprovinciale au niveau du Comité des directions des programmes d'études (CDPE), le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick assumera le leadership dans la préparation du cadre théorique en suivant les lignes directrices énoncées dans le cadre d'élaboration déjà adopté au niveau régional. Le cadre théorique sera ensuite soumis à l'approbation des autres provinces.

Suite à l'adoption du cadre théorique par le biais d'une consultation interprovinciale, le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick procédera à l'élaboration du plan d'études. Il verra à élaborer des documents de travail jusqu'à l'étape des concepts/notions inclusivement. Après l'adoption de cette partie du plan d'études par le Comité, les ministères pourront alors continuer leur collaboration au niveau du développement et de la recherche des activités, des références et des outils pédagogiques. Les ministères pourront également collaborer à la préparation d'un plan de mise à l'essai et de mise en oeuvre qui comprendra le perfectionnement des maîtres et l'évaluation des programmes.

Dans le mécanisme d'élaboration adopté par les secteurs francophones des ministères de l'Éducation, il est entendu que des consensus seront nécessaires à différents moments du processus. Les points de consensus retenus après la conclusion de certaines étapes, sont tels que présentés à l'annexe A et ont été adoptés par les ministères. Les groupes de travail interprovinciaux, composés de représentants de chaque province, seront chargés d'intervenir, de commenter et d'approuver le contenu de ces points de consensus. Ce mécanisme de concertation est

fondamental si l'on veut s'assurer que chaque ministère développe un sens d'appartenance aux projets régionaux.

Le processus d'élaboration, tel que présenté ci-haut, reconnaît une part de responsabilité provinciale soutenue, quant à la mise à l'essai, à la mise en oeuvre, au perfectionnement et à l'appui continu qu'il requiert.

Lorsque le programme et le plan d'études seront complétés, les enseignantes et les enseignants les recevront, accompagnés de tout autre document d'appui destiné aux différents niveaux scolaires. Le programme d'études comprendra le cadre contextuel et ses composantes pédagogiques. On retrouvera également les éléments essentiels et les objectifs généraux du programme d'études pour cette matière. Le plan d'études, entre autres, présentera une description des objectifs généraux, des objectifs terminaux et des objectifs spécifiques à chaque étape clé.

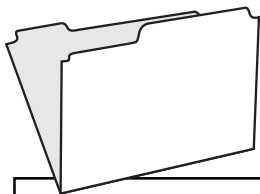
Une approche régionale de l'évaluation des apprentissages

But de l'évaluation des apprentissage au niveau régional

L'initiative régionale en évaluation des apprentissages se veut un outil qui aura pour but de vérifier le degré des connaissances et des compétences essentielles à la poursuite des apprentissages. Elle veut également informer les élèves, les parents, le personnel enseignant et les autorités scolaires du degré de réalisation des objectifs d'apprentissage prescrits. Les résultats vont fournir au personnel enseignant l'information lui permettant d'assurer un suivi en vue de remédier aux faiblesses révélées par les épreuves.

Nature de l'évaluation régionale

Le Comité des directions de programmes d'études (CDPE) reconnaît que l'évaluation des apprentissages est étroitement liée à



Les provinces atlantiques collaborent à l'élaboration d'un programme régional de mesure et d'évaluation. L'utilisation et la mise en oeuvre des programmes régionaux en évaluation demeurent à la discrétion de chaque ministère.

l'élaboration du programme d'études. C'est pourquoi les plans d'études qui accompagnent un programme d'études comportent un volet *évaluation des apprentissages* en salle de classe. Ce volet comprend le développement de stratégies d'évaluation, de banques d'instruments de mesure ainsi que de toute autre activité permettant au personnel enseignant d'évaluer le rendement des élèves en fonction de réalisation des objectifs prescrits par le programme d'études. Le personnel enseignant utilisera l'évaluation à des fins sommatives, formatives ou diagnostiques, selon les besoins.

À l'évaluation faite par le personnel enseignant, s'ajoute l'évaluation externe. Par conséquent, les secteurs francophones des ministères de l'Éducation recommandent d'établir un programme régional de mesure et d'évaluation. Ce programme serait surtout concentré sur l'administration de tests au début de la 4^e et de la 7^e (ou 8^e) années en français, en mathématiques et en sciences. L'administration des tests se fait sur une base annuelle pour chacune des matières de façon à rejoindre chaque élève à deux étapes marquantes de sa scolarité. Il s'agirait d'étendre l'orientation du secteur francophone du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick au niveau des provinces atlantiques et d'y ajouter l'évaluation des sciences. Chaque ministère demeurerait responsable de l'administration des tests, de la compilation des données et de la diffusion des résultats.

Caractéristiques du programme régional de mesure et d'évaluation

L'initiative régionale en évaluation des apprentissages comporterait les caractéristiques suivantes :

- les instruments de mesure sont basés sur les objectifs prescrits dans les programmes d'études;
- le processus repose sur une participation active du personnel enseignant à chacune des trois étapes suivantes : l'élaboration, l'administration des épreuves, et la correction. Les secteurs francophones des ministères s'entendent sur une démarche, telle que présentée en annexe, pour développer des instruments de mesure en commun;
- la mise en oeuvre du programme d'évaluation est directement liée à la mise en oeuvre des programmes d'études communs de langue française, comme le stipule le plan quinquennal de la FEPA;
- l'utilisation et la mise en oeuvre de projets régionaux en évaluation demeurent la responsabilité de chaque ministère.

PRÉOCCUPATIONS RELATIVES
À LA MISE EN OEUVRE

Questions et réponses

Comment a-t-on élaboré les éléments essentiels?

Les ébauches des éléments essentiels sont basées sur les énoncés de mission publiés par chaque ministère de l'Éducation des provinces atlantiques. Des intervenants en éducation, représentant toutes ces provinces, ont été consultés, les énoncés ont été révisés en fonction des commentaires reçus au cours de ces consultations.

Quel mécanisme utilisera-t-on pour assurer la pertinence des éléments essentiels?

Chaque province continuera de déterminer la nature des exigences formulées par la population. Ces dernières seront examinées au moment de la révision des programmes d'études.

Quel lien existe-t-il entre les projets des programmes d'études communs et les éléments essentiels?

Les programmes d'études communs des provinces atlantiques comprennent les mathématiques, les langues et les sciences. Les programmes d'études propres à chaque matière déterminent les objectifs généraux, de même que leur rapport avec les éléments essentiels. De cette façon, tous les projets de programmes d'études communs se conforment aux éléments essentiels.

De quelle façon les programmes d'autres matières contribueront-ils aux éléments essentiels?

Il existe un grand nombre de programmes d'études dans les provinces atlantiques. Dans le cadre des révisions et des élaborations futures de programmes d'études, chaque ministère établira des objectifs généraux qui seront reliés aux éléments essentiels du profil de l'élève.

Les matières et les cours contribuent-ils tous aux éléments essentiels?

Le degré d'apprentissage transdisciplinaire varie d'une matière à l'autre. L'apport des matières aux éléments essentiels varie également. Toutefois, les objectifs généraux de toutes les matières seront reliés aux éléments essentiels. Les objectifs généraux des sciences et des mathématiques, par exemple, contribueront à l'élément essentiel du civisme; ceux du programme des sciences humaines contribueront aux connaissances en matière de solution de problèmes. Plusieurs matières, dont les langues, les mathématiques, la musique et l'art, contribueront à l'élément essentiel de la communication. Toutes les matières doivent contribuer aux éléments essentiels du profil de l'élève et s'y conformer.

Quel est le rapport entre le rendement des élèves et les éléments essentiels?

Le rendement des élèves sera évalué en fonction des objectifs des programmes qui découlent des éléments essentiels.

Quelles seront les répercussions des éléments essentiels sur les stratégies d'évaluation des élèves?

Les enseignants et enseignantes continueront d'évaluer le rendement des élèves en classe à l'aide de diverses stratégies d'évaluation. Celles-ci se rattacheront aux objectifs généraux établis pour un programme en particulier. Le plan d'études de chaque programme d'études décrira différentes stratégies d'évaluation. Les rapports sur les progrès des élèves seront la responsabilité des ministères, des conseils scolaires et des écoles.

Quelle incidence les éléments essentiels auront-ils sur les élèves avec des besoins particuliers?

Les éléments essentiels de sortie visent tous les élèves. Les élèves avec des besoins particuliers pourront, dans la mesure de leurs possibilités, atteindre les objectifs des profils de sortie, grâce à diverses stratégies et ressources, notamment l'adaptation des stratégies d'enseignement et/ou l'élaboration et la mise en oeuvre de plans individuels.